



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier à **MONTPELLIER, 24, rue du Faubourg Boutonnet**

1er lot de la vente : le lot 6 : au premier étage, **UN APPARTEMENT** de trois pièces
, d'une superficie de 38,05 m² (Loi Carrez).

MISE A PRIX : 47.000 €

2ème lot de la vente : le lot 8 : au deuxième étage **UN APPARTEMENT** de deux pièces
d'une superficie de 32,86 m².

Le tout cadastré section BR, No 151 pour 1 a 45 ca.

MISE A PRIX : 40.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Ces deux appartements sont inoccupés

Visite des lieux organisée le 5 avril 2019 à 9 h

**ADJUDICATION LE LUNDI 15 AVRIL 2019
à 14 h et suivantes au besoin**

PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête du :

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE MONTPELLIER SUD-EST, agissant poursuites et diligences
de son représentant légal en exercice, domicilié ès-qualités en ses bureaux situés Le Millénaire, 156, rue
Alfred Nobel, 34266 MONTPELLIER CEDEX 2,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions
de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf.
dossier : 17/00196).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque
ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et
du montant des frais d'adjudication prévisibles.*

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE

Lot No 6 : un appartement comprenant une cuisine, un salon, une chambre et une salle d'eau.

Lot No 8 : un appartement comprenant une cuisine, un salon, une chambre et une salle d'eau et un w.-c.,
indépendant.

Les parties communes sont vétustes et l'accès aux appartements se réalise par l'unique escalier en pierres
naturelles.

Il n'existe aucun syndic bénévole ou professionnel.